

Communiqué de presse

Le 15 novembre 2024

## **L'UNELL et Lactalis France s'accordent sur une revalorisation de la Matière Première Agricole**

***L'Unell et Lactalis France ont poursuivi leur travail visant à mieux valoriser le prix du lait payé aux producteurs. Ils ont acté, dans l'esprit d'Egalim, une nouvelle revalorisation de la Matière Première Agricole (MPA) au titre des PGC France, de +10€/1 000L pour 2025, en amont des prochaines négociations commerciales avec la grande distribution. Cette décision aura un impact positif sur la rémunération des producteurs. Elle vient consolider les avancées permises par la nouvelle formule de calcul du prix du lait entrée en vigueur en avril dernier.***

Le Prix de Revient Agricole (PRA) 2025 a été défini par l'UNELL et Lactalis France à 477€/1 000L en 38/32 pour 2025. Par ailleurs, pour la première fois, une prime RSE de 4€/1 000L est proposée aux producteurs. Elle vise à encourager les progrès réalisés en matière de bien-être animal et de réduction de leur empreinte environnementale. La revalorisation du PRA et la prime RSE conduisent donc à une évolution de la Matière Première Agricole (MPA) 2025 de +10€/1 000L par rapport à 2024<sup>1</sup>, conformément à la formule de prix négociée lors de la médiation d'avril dernier. Pour mémoire, la hausse de la MPA 2024 par rapport à 2023 était déjà de 20,4€/1 000L.

L'intention de ces échanges conclusifs a été de préserver les conditions favorables à la pérennité de la filière, de mieux valoriser le travail des producteurs, tout en proposant des prix accessibles mais justes aux consommateurs.

Cet accord permettra à Lactalis France d'entrer au plus tôt en négociations commerciales au niveau national avec la grande distribution.

### **Contacts presse :**

#### **UNELL**

Anne-Laure Dutertre - [info.unell@gmail.com](mailto:info.unell@gmail.com)

#### **Lactalis**

Valérie Le Chevillier - [valerie.lechevillier@fr.lactalis.com](mailto:valerie.lechevillier@fr.lactalis.com)

Alexandra Vickery - [alexandra.vickery@fr.lactalis.com](mailto:alexandra.vickery@fr.lactalis.com)

---

<sup>1</sup> L'augmentation de la MPA de 10€/1 000L entraînera une augmentation du prix du lait payé aux producteurs de 10€/1 000L sur la partie PGC France de la formule de calcul du prix du lait contractuelle.